

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par décision du 22 août 2001**

DDC/220/D011146-D16

**Compteur d'eau froide HYDROMETER-SAPPEL
modèle ALTAÏR Vx (Types Vega / Bonyto / Bonyto Messkapsel et Bonyto RT-K)**

Classe A, B ou C toutes positions

Le présent certificat est établi en application de la directive 71/316/C.E.E. du 26 juillet 1971 modifiée par la directive 83/575/C.E.E. du 26 octobre 1983 relative aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique, de la directive 75/33/ C.E.E. du 17 décembre 1974 concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives aux compteurs d'eau froide, du décret n° 73-788 du 4 août 1973 modifié par le décret n° 84-1107 du 6 décembre 1984 portant application des prescriptions de la Communauté économique européenne relatives aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique et du décret n° 76-130 du 29 janvier 1976 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : compteurs d'eau froide.

FABRICANTS :

SAPPEL S.A. - 67 rue du Rhône - BP 160 - 68300 SAINT LOUIS Cedex – France,
HYDROMETER GmbH - Industriestrasse 13 - D-91522 ANSBACH - Allemagne,
MOM - Ipari u. 16 - H-4700 MATESZALKA - Hongrie,
MIROMETR - Ul. Harcerska - 11 PL-43-400 – CIESZYN - Pologne,
EWT-Elin - Wasserwerkstechnik GmbH - A-1031 WIEN - Autriche.

DEMANDEURS :

SAPPEL S.A. - 67 rue du Rhône - BP 160 - 68300 SAINT LOUIS Cedex – France,
HYDROMETER GmbH - Industriestrasse 13 - D-91522 ANSBACH - Allemagne,
MOM - Ipari u. 16 - H-4700 MATESZALKA - Hongrie,
MIROMETR - Ul. Harcerska - 11 PL-43-400 – CIESZYN - Pologne,
EWT-Elin - Wasserwerkstechnik GmbH - A-1031 WIEN - Autriche.

OBJET :

Le présent certificat étend aux sociétés HYDROMETER, MOM, MIROMETR et EWT-Elin le bénéfice et complète le certificat d'approbation C.E.E. de modèle accordé à la société SAPPEL par le certificat n° F-03-G-175 du 16 avril 2003 relatif au compteur d'eau froide HYDROMETER-SAPPEL modèle ALTAÏR Vx.

CARACTERISTIQUES :

Le compteur d'eau froide HYDROMETER-SAPPEL modèle ALTAÏR V3, types ALTAÏR CONCENTRIQUE, VEGA CONCENTRIQUE et BONYTO CONCENTRIC peut être équipé d'une cartouche modulaire.

Ses principales caractéristiques sont alors les suivantes :

Débit nominal Qn (m³)	1,5	2,5	1,5 / 2,5
Débit maximal Qmax (m ³)	3,0	5,0	5,0
Débit minimal Qmin (m ³)	0,015	0,025	0,015
Débit de transition Qt (m ³)	0,0225	0,0375	0,0225
Diamètre nominal de l'embase (mm)	15 / 20		
Pression maximale de service (bar)	16		
Groupe de perte de pression à Qmax (bar)	1		
Portée du totalisateur (m ³)	999 99 / 9 999		
Unité de chiffraison (dm ³)	0,1		
Echelon de vérification (dm ³)	0,05		

Les cartouches modulaires sont vissées sur une embase de type MANIFOLD dont les dimensions sont normalisées.

Le compteur d'eau froide HYDROMETER-SAPPEL modèle ALTAÏR V3, types ALTAÏR CONCENTRIQUE, VEGA CONCENTRIQUE et BONYTO CONCENTRIC est équipé d'un totalisateur type V3.

Le compteur d'eau froide HYDROMETER-SAPPEL modèle ALTAÏR V3, types ALTAÏR CONCENTRIQUE, VEGA CONCENTRIQUE et BONYTO CONCENTRIC peut être équipé d'un émetteur d'impulsions ou d'un système de transmission de données par voie hertzienne.

Les autres caractéristiques sont inchangées.

SCELLEMENTS :

La cartouche modulaire peut être scellée sur l'embase MANIFOLD par une étiquette destructible par arrachement ou bien par l'intermédiaire d'un fil perlé serti par un plomb pincé.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Le signe d'approbation C.E.E. de modèle figurant sur la plaque d'identification de l'instrument concerné par le présent certificat est identique à celui fixé par le certificat précité soit :



Toutes les inscriptions réglementaires figurent sur le totalisateur à l'exception du sens d'écoulement qui figure sur l'embase (voir annexe).

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION :

Les compteurs d'eau froide HYDROMETER-SAPPEL modèle ALTAÏR V3, types ALTAÏR CONCENTRIQUE, VEGA CONCENTRIQUE et BONYTO CONCENTRIC sont vérifiés en position horizontale et doivent respecter les erreurs maximales tolérées de la classe C.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire National d'Essais (LNE) sous la référence D011146-D16, et chez les fabricants.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 16 avril 2013.

REMARQUE :

Les indications relevées à distance ne sont pas contrôlées par l'Etat.

ANNEXES :

Plans et inscriptions réglementaires.

Pour le Directeur général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification

Annexe au certificat n° F-04-G-396 du 7 juin 2004

PLANS ET INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

